

St Denis lès Bourg

L'édito

> Des choix affirmés pour Saint-Denis

Le 7 juin 2009, en France, le scrutin européen a été caractérisé par deux faits marquants : un grand nombre d'abstentions et un message appuyé des électeurs en faveur des candidats s'engageant résolument au chevet d'une planète en danger.

À Saint-Denis-lès-Bourg, les abstentions (2409) ont dépassé les votants (1848), traduisant une insuffisance d'informations sur le rôle fondamental de l'Europe dans notre quotidien. Nos concitoyens ont, eux aussi, affiché une prise de conscience toute particulière envers les candidats proposant une politique écologique forte : 400 voix se sont exprimées dans ce sens. Cela est un encouragement pour les élus municipaux à poursuivre un programme d'actions déjà riche de réalisations concrètes :

- une politique de l'eau et de l'assainissement avec la mise en place de réseaux d'eaux pluviales séparatifs pour protéger la station d'épuration et de bassins de stockage érateurs d'orage pour réduire les risques d'inondation en aval sans oublier le soutien au dossier de récréation du lit de la Veyle ;
 - une politique pilote d'incitation au tri poussé des ordures ménagères pour valoriser le recyclage et économiser les matières premières non renouvelables ;
 - une politique de l'énergie développant le recours aux ressources renouvelables comme le solaire, mais également le bois avec une chaufferie collective permettant de ne pas rejeter dans l'atmosphère plusieurs centaines de tonnes par an de gaz à effet de serre.
- Aujourd'hui, les élus vont encore plus loin dans leur démarche en déclinant l'urbanisation du secteur Virole à partir de la démarche AEU (Approche environnementale de l'urbanisme), en proposant d'engager la restructuration du centre-village en éco-quartier et en faisant le choix pour la future école d'intégrer les critères HQEB (Haute qualité environnementale des bâtiments).

La protection de la biodiversité est également prise en compte : c'est l'inscription au Plan local d'urbanisme (PLU) de la protection des haies existantes, c'est la replantation de haies nouvelles. Dans le même esprit de préservation des espèces animales et florales, nous modifions petit à petit les méthodes de nettoyage des bas-côtés des routes, des fossés, des trottoirs et des délaissés : passage du broyeur plus tard dans la saison et emploi réduit des produits chimiques.

Toutes ces actions seront encore plus efficaces si elles sont relayées par chacun de nous, à titre individuel, car c'est l'addition des efforts de tous, même s'ils paraissent dérisoires, qui contribuera au résultat général recherché. ●

Le maire
Jacques Nallet

Le journal

BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT DENIS LÈS BOURG

> p. 2



> p. 3



> p. 4



S O M M A I R E

> Conseil municipalPAGE 2

> Cadre de vie

Saint-Denis ville propre et fleurie

Les infos de l'agglomération

Questions d'environnementPAGE 3

> Vie locale

À la Chênevière

École du Village

Fin de saison au collège

Du côté des associations

Semaine de l'EuropePAGE 4

Environnement

Top départ pour la dérivation de la Veyle

Lancée par le syndicat mixte Veyle vivante, l'opération pilote de récréation du lit de la Veyle hors du plan d'eau de la gravière de Saint-Denis permettra à la rivière de retrouver ses sinuosités et sa biodiversité naturelles.

Avant les années 50, la Veyle coulait en méandres sinueux, aux confins entre Saint-Denis et Buellas. Les dragages effectués depuis 1972 par l'entreprise Granulats Rhône-Alpes, pour l'exploitation de la gravière, ont peu à peu formé un plan d'eau et « noyé » le parcours originel de la rivière. D'où des risques d'érosion en aval. Cette vaste surface d'eau calme génère son réchauffement entre l'entrée de la rivière dans le plan d'eau et sa sortie à l'autre extrémité. Cette hausse de température entraîne une disparition des truites, vairons et autres espèces piscicoles d'eaux vives au profit d'espèces aimant les eaux calmes.

En outre, la gravière étant plus ou moins en contact avec la nappe phréatique, le déversement de la Veyle dans ce plan d'eau augmente les risques de pollution durable en cas d'incident en amont.

Afin de limiter ces risques et redonner à la rivière ses caractéristiques et sa biodiversité naturelles, le syndicat mixte Veyle vivante, qui réunit 50 communes riveraines, a lancé le projet de récréation du lit de la Veyle hors de la gravière.

Un nouveau lit, le plus proche possible de sa forme originelle, sera creusé, à

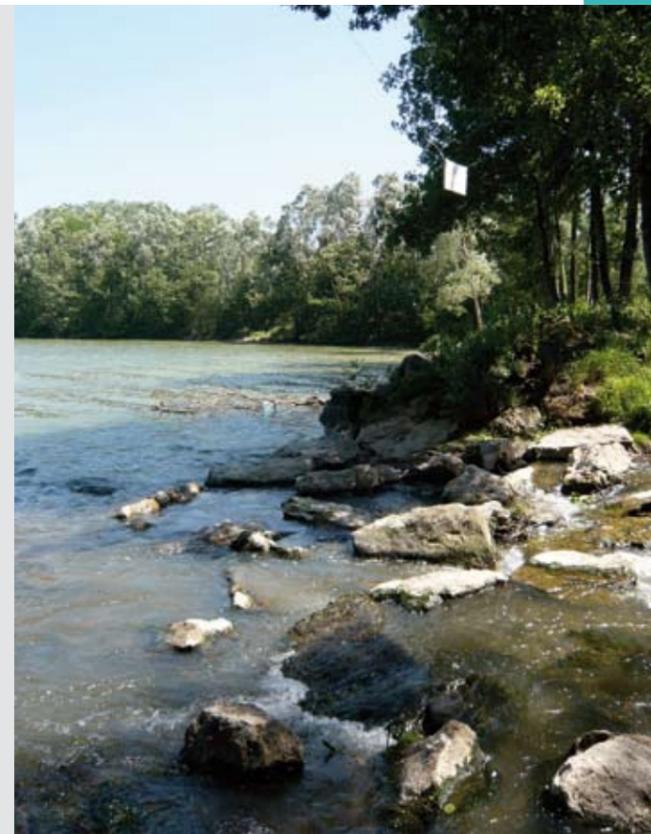
l'ouest du plan d'eau, sur la commune de Buellas. La rivière s'y ajustera naturellement. Objectif : reconstituer un écosystème fonctionnel sur environ 2,2 km. Le nouveau lit sera interdit à la pêche durant trois ans mais ce n'est que pour mieux lui permettre de retrouver sa richesse piscicole naturelle.

> Une opération partenariale

Inscrite au contrat de rivière en 2004, l'opération est partenariale.

Une convention a été signée en 2006 entre Granulats Rhône-Alpes et le syndicat mixte Veyle vivante. GRA prend en charge les travaux de terrassement et participe financièrement au suivi écologique du site. La fédération départementale de pêche, les communes de Saint-Denis et Buellas sont partenaires.

Action pilote et exemplaire à l'échelle du bassin Rhône Méditerranée voire nationale, le projet est subventionné à 80 %. Montant prévisionnel des travaux :



Le débouché actuel de la Veyle dans le plan d'eau de la gravière.

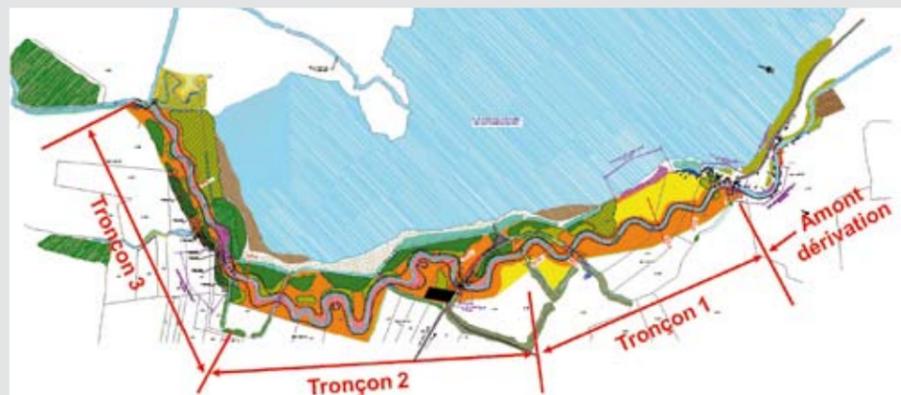
710 000 €, financés à 50 % par l'Agence de l'eau, 20 % par la Région, 10 % par le Conseil général.

Au terme de l'exploitation des granulats (cadre par des autorisations de l'administration), GRA remettra en valeur les lieux, avant de les restituer aux collectivités locales. Un projet de site de loisirs avec espace réservé à la pêche, sentiers de découverte, points d'observation des oiseaux, pourrait alors être développé dans un cadre intercommunal. ●

> Six mois de travaux

Top départ du creusement du nouveau lit en juillet 2009, pour une durée de six mois. Une webletter mensuelle, disponible sur le site internet du syndicat mixte Veyle vivante, permettra de suivre l'avancée des travaux. Des panneaux d'information seront posés aux abords du chantier. Des actions pédagogiques seront également menées auprès des écoles.

www.veyle-vivante.com



Un nouveau lit sera creusé sur environ 2,2 km, afin de redonner à la rivière sa pente, ses méandres et son débit originels. Le tronçon 1 présente un tracé sinueux régulier, avec des berges plutôt basses. Sur le tronçon 2, en méandre avec berges plus hautes, un passage à gué avec passerelle sera aménagé pour l'accès au plan d'eau de la Veyle du ruisseau de Chamambard lors des crues. Sur le tronçon 3, plus rectiligne et à berge basse, une digue de 40 cm isolera la Veyle du ruisseau de Chamambard lors des crues.

État des lieux

Depuis quelques temps, la population constate des nuisances, des incivilités dans notre commune (vols, dégradations, bruit, détritus...). Même si ces actes ne sont l'œuvre que d'une minorité, il ne faudrait pas que le phénomène s'amplifie, que la qualité de vie des habitants s'en trouve altérée. Quelle place pour les jeunes ? Nos jeunes s'ennuient durant les vacances. Que leur est-il proposé aujourd'hui ? Quelle place leur sera réservée au sein du pôle socioculturel ? Quelle politique jeunesse à Saint-Denis-lès-Bourg ? Attention, peinture fraîche ! Enfin ! Nous avons constaté que le problème de la voirie avait été pris en compte. Aujourd'hui les lignes blanches ont été repeintes dans certaines rues ! Ailleurs, quelques rustines d'enrobé...

Annie Réty, tél. 0663427690
Bruno Marvie, tél. 0474214318
Véronique Herbreteau,
tél. 0474216011

en
Bref...

Tranquillité
vacances

En juillet et août, la police organise une surveillance des logements vacants. Pour bénéficier de ce service, s'inscrire en mairie ou au commissariat de Bourg-en-Bresse.

Prévention
de la canicule

Toute personne âgée ou handicapée peut se faire connaître en mairie afin de figurer sur le registre qui permettra l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence canicule.



Un dépliant est disponible en mairie.

Attention
au bruit !

L'usage d'engins et outils bruyants est autorisé de lundi au vendredi, de 8 à 12 h et de 14 à 19 h, le samedi de 9 à 12 h et de 15 à 19 h, le dimanche et les jours fériés de 10 à 12 h. Merci à tous les habitants de respecter leur voisinage à tout moment du jour et de la nuit.

Bout'chou

Le pôle multi-accueil sera fermé du lundi 27 juillet au lundi 17 août inclus.
Tél. 04 74 24 28 78



Échos du conseil

• **Haies bocagères** : dans le cadre des actions environnementales et de protection de l'espace, le contrat de développement Rhône-Alpes (CDRA) soutient les actions de plantation de haies bocagères. Objectifs : marquer la trame végétale entre ville et campagne, sensibiliser à la diversité végétale et maintenir la biodiversité. Le conseil municipal sollicitera les aides publiques pour financer la première phase de plantation, qui concernera des propriétés communales.

• **Jachères fleuries** : lancée en 2007, la plantation de jachères fleuries a été reconduite pour 2009. La convention avec le GAEC* de Barvey fixe à 230 € par hectare le coût de l'achat des plantes et du travail. La surface plantée en 2008-2009 s'élève à 1,1 ha.

* Groupement agricole d'exploitation en commun.

Pôle socioculturel
et bibliothèque



Légende photo.

Le pôle socioculturel mêle architecture traditionnelle et contemporaine.

d'une personne chargée de la comptabilité.

• La commune a également recruté un adjoint du patrimoine pour travailler avec Françoise Curt, responsable de la bibliothèque. Originaire de l'Isère, diplômé en Histoire, Xavier Fontbonne a exercé en tant que volontaire européen dans une école maternelle en Hongrie, professeur-documentaliste dans un collège du Finistère, puis responsable du secteur jeunesse d'une bibliothèque intercommunale près de Grenoble. Il est en poste à Saint-Denis depuis le 1^{er} juin.



« J'ai postulé à Saint-Denis car c'est une création de poste très intéressante, dans une nouvelle médiathèque » souligne Xavier Fontbonne, bibliothécaire adjoint.

SÉANCES des
3 AVRIL, 6 MAI et 5 JUIN

• **Plans locaux d'urbanisme des communes voisines** : le conseil municipal sera associé aux réunions de travail et de concertation sur la révision du PLU de Saint-Rémy et de Bourg-en-Bresse. Il a émis un avis favorable à la modification du PLU de Viriat sur la zone de la Cambuse, qui ne constitue qu'une adaptation technique de distances.

• **Services techniques** : afin de renforcer l'effectif, notamment en période estivale, un poste supplémentaire sera créé dans un premier temps pour six mois, en CAE (contrat d'accompagnement à l'emploi).

• **École maternelle des Vavres** : l'Inspection d'Académie a confirmé la création d'une 5^e classe à la rentrée 2009.

• **Nouveau pôle scolaire** : le 3 juin, parmi les 3 projets retenus suite au concours d'architectes, le jury a sélectionné à l'unanimité celui du cabinet Séverin Perreaud. Celui-ci répond au cahier des charges notamment : fonctionnalité, intégration urbaine, haute qualité environnementale, budget.



La future école du village.

État civil

NAISSANCES : Valentin Laurent (18/03), Lina Degraeve (19/03), Anthony Dupuis (20/04), Louna Lesage (05/05), Cloé Valentin (09/05), Nathan Bertoneri (27/05).

MARIAGES : Frédéric Chanu et Lalandy Sehen (11/04), Matthieu Lelardoux et Sophie Catonnet (02/05), Thierry Astore et Dorothee Nicolet (13/06), Léon-Marc Montandrou et Karen Paboul (13/06).

DÉCÈS : Noël Morandat dit Bressant (16/03), Marguerite Ferrier veuve Favre (02/04), Benoît Napoly (27/04), Emmanuel Robles (09/05), Arnaud Josserand (11/05), Ginette Bonnefond épouse Mignot (25/05).

Réunions
de quartier

Le 19 mai, les habitants des rues Rimbaud, Pascal et de l'allée des Alouettes, étaient conviés à une réunion de quartier, en mairie. Élus et habitants ont abordé ensemble les problèmes, notamment en matière de tri sélectif et de sécurité, et leurs solutions : déplacer l'aire de tri, élaborer un projet d'aménagement de la circulation.

Le 26 mai, c'était au tour des habitants des rues des Grillons et Clément Ader de rencontrer les élus lors d'une réunion de quartier.



Une rapide présentation de la commune, de ses compétences, de son évolution et de sa vie associative, ouvrait le dialogue.

Cérémonie de citoyenneté

Les 92 jeunes Sandeniens ayant eu 18 ans depuis le 1^{er} mars 2008 ont reçu leur première carte d'électeur, soit par courrier, soit lors de la cérémonie de citoyenneté à laquelle ils étaient conviés, à la mairie, le samedi 16 mai. Un rappel du fonctionnement des institutions, de la commune jusqu'à l'Europe, accompagnait cette rencontre. Au total, au 27/05/09, les listes électorales comptent 4 268 habitants inscrits.



23 jeunes ont répondu à l'invitation et reçu en mairie leur première carte d'électeur.

Conseil municipal d'enfants : à l'Assemblée nationale

Le séjour à Paris des 20 jeunes conseillers, accompagnés par trois parents, deux animateurs et Catherine Gallet, conseillère municipale, les 7-8 avril, a été fort actif et apprécié. Samedi 6 juin, ils ont présenté au conseil municipal adultes le diaporama réalisé lors de ces deux jours et le bilan qualitatif et quantitatif de cette action phare de l'année. Vendredi 12 juin, ils ont rencontré les élèves de CE2, afin de leur expliquer le rôle du conseil municipal d'enfants. Images à l'appui, ils ont fait partager leur découverte de la capitale et leur travail mené autour de la démocratie française.



Les enfants ont traversé la cour du Louvre pour se rendre à l'Assemblée nationale.

Visite de l'Assemblée nationale avec pour guide le député Xavier Breton, pique-nique aux Tuileries, journée à la Cité des sciences...

La fin de l'année scolaire marque la fin de mandat pour la moitié des jeunes conseillers, tous élus pour deux ans. Les élections auront lieu le samedi 19 septembre. Tous les enfants nés en 2000 et habitant sur la commune peuvent être candidats.

Au programme des actions engagées et à suivre l'année prochaine, s'inscrivent entre autres l'échange avec des enfants roumains via le comité de jumelage Saint-Denis Redea et l'aménagement du Pré Joli.

<http://cme-saint-denis-les-bourg.over-blog.com>



Aménager le parc du Pré joli constitue un des projets du conseil municipal d'enfants.

QUESTIONS D'ENVIRONNEMENT

PROMENONS-NOUS SUR LES SENTIERS



Une nouvelle carte des sentiers de l'agglomération bourgienne est disponible à la mairie.



Suivez le balisage jaune, marque officielle des sentiers PR (promenade et randonnée) : un trait horizontal = tout droit ; un trait et une flèche à angle droit = changement de direction ; un X = mauvaise direction.

Initié sous le mandat précédent puis rapidement repris par la commission Environnement et développement durable, le projet de création d'itinéraires pédestres se concrétise. À l'automne, une commission extra-municipale s'est mise en place, réunissant des marcheurs du club Amitié rencontre, de l'association Saint-Denis rando cyclo, des chasseurs, des pêcheurs et des habitants. Au printemps, deux circuits ont été créés et balisés, en partenariat avec Bourg-en-Bresse Agglomération, le Comité départemental des itinéraires de promenades et de randonnée et l'ONF pour la pose des panneaux.



Les deux circuits ont été balisés et sont accessibles à tous.

Circuit les Amarins
6 km - 1h30.

Départ près de la salle des fêtes, en direction du cimetière. Le circuit passe près du calvaire des Rippes, puis emprunte le chemin des Amarins (plantes arbustives et épineuses donnant des fleurs jaunes au printemps) et le chemin ombragé de la Pérouse, aux haies de charmilles, chênes, noisetiers... Retour par le chemin du Portail.

Circuit de l'étang
10 km - 2h30.

Commun avec le circuit des Amarins jusqu'à la sortie du chemin de la Pérouse, il se poursuit en direction de Luisandre puis longe l'étang de Barvey, paradis de la faune et de la flore aquatiques, et la Richonnière. Retour par Viocey, avec panorama sur la Veyle.

Rendez-vous le samedi 12 septembre, à 14 heures, pour l'inauguration des sentiers. Tous les habitants sont invités.

Espaces verts
Saint-Denis ville propre et fleurie



En mai, les employés des services techniques de la commune ont posé une cinquantaine de suspensions fleuries. Un nouvel arrosage automatique a été installé cette année, afin d'éviter le gaspillage d'eau.

50 km de chemins et rues, des espaces publics avec gazon, buissons et fleurs, des terrains de sport avec pelouse, et de multiples espaces privés, lotissements, jardins, terrasses, balcons, verts et fleuris. Pour entretenir, préserver et maintenir ce cadre de vie offrant des couleurs de saison, pas de recette miracle : il faut planter, arroser, nettoyer, tailler, tondre, soigner... et encore, ne pas laisser au bord du chemin un sac poubelle, une bouteille, voire le ramasser ! Des gestes qui sont l'affaire de tous pour une meilleure qualité de vie.

Au sein des services techniques de la commune, trois des sept employés veillent essentiellement à l'entretien des espaces publics. La tâche est vaste et quotidienne : nettoyage des rues, ramassage des déchets, élagage des arbres, débroussaillage, tonte des pelouses, arrosage, tournée de nettoyage quotidienne vers les équipements collectifs, hebdomadaire sur les aires de tri sélectif... Chaque été, de jeunes saisonniers complètent l'effectif. Durant l'année, le service accueille également des stagiaires d'établissements de formation pour jeunes en difficulté ou handicapés. Deux fois par an, un vaste nettoyage des voies et chemins est confié à une entreprise d'insertion.

10 000 plants et 2 000 géraniums

Yves Gadiollet, responsable adjoint des services techniques, souligne l'importance du



Les services techniques nettoient quotidiennement les espaces publics.

Habitants, élus, salariés des services techniques communaux, bénévoles du comité de fleurissement, stagiaires en formation ou insertion, conseil municipal d'enfants... Grâce aux efforts de tous, Saint-Denis offre un cadre de vie agréable et bien entretenu.



Organisé chaque année en mai par le comité de fleurissement et la commune, le marché aux plants offre idées et conseils pour embellir jardins, terrasses et balcons.

travail mené par l'équipe. « En septembre, on commence à préparer les massifs pour l'année suivante. Au printemps, on pose les suspensions fleuries ; les bénévoles du comité de fleurissement font les plantations. On travaille vraiment en bonne collaboration avec eux. C'est appréciable d'avoir un comité aussi actif dans une commune de 5 000 habitants ! » Raymond Marvie, président du comité de fleurissement, confirme : « Chaque année, fin mai, on plante environ 12 000 plants dont 2 000 géraniums, financés par la commune. » Les jeunes retraités et autres personnes disposant d'un peu de

temps sont les bienvenus. Côté espaces privés, c'est à chacun de veiller à la fraîcheur de sa pelouse, à la propreté de son seuil, à l'éclat de ses parterres fleuris, à l'entretien de ses haies. Qu'on soit membre ou non du comité de fleurissement, chacun souhaite que son quartier soit agréable à vivre et doit veiller à sa propreté. Une ville propre, un cadre de vie enviable, c'est le résultat d'un exercice quotidien de chacun : mairie qui y consacre un budget substantiel, agents municipaux et comité de fleurissement qui déploient beaucoup d'énergie, habitants de la commune qui veillent à leur environnement proche. ●



Le 21 mars, enfants et adultes étaient au rendez-vous de la journée de nettoyage de printemps. Objectif : ramasser les déchets sur les espaces publics. Une ambassadrice du tri rappelait les règles essentielles de respect de l'environnement.



Les bénévoles du comité de fleurissement effectuent les plantations au printemps.

Les infos de Bourg-en-Bresse Agglomération

www.agglo-bourgenbresse.fr

Des statuts revus et corrigés

Révisés récemment, les statuts de la communauté d'agglomération ont ajouté une 4^e compétence optionnelle aux 3 existantes* : l'action sociale d'intérêt communautaire, ainsi que de nouvelles compétences facultatives : l'aménagement d'Ainterexpo, le soutien aux actions alliant sport et insertion ou handicap, l'enseignement musical.

* Voirie et stationnement, mise en valeur du cadre de vie, construction d'équipements sportifs d'intérêt communautaire

Fonds d'action foncière

Complémentaire de l'EPF*, un fonds d'action foncière communautaire a été créé afin d'aider les communes à acquérir des terrains, via un portage financier de 4 ans maximum, notamment pour des opérations de restructuration du centre-village.

* Établissement public foncier, mis en place par le Conseil général de l'Ain

Assainissement non collectif

Le conseil a voté la création d'une aide destinée aux particuliers pour la remise aux normes de leur installation d'assainissement individuel conformément à la loi sur l'eau du 30/12/06.

La carte de zonage d'assainissement de Saint-Denis a été adoptée en 2008.

Conservatoire à rayonnement départemental
À la rentrée, les tarifs des cours seront identiques pour tous les habitants de l'agglomération. ●

Tél. 04 74 45 12 80



Toute installation d'assainissement individuel doit être contrôlée et, si besoin, remise aux normes dans les 4 ans suivant le contrôle.

Les dates à retenir

> À LA BIBLIOTHÈQUE

• Club lecteurs

Judi 2 juillet à 20h15, le club lecteurs tiendra sa dernière rencontre de la saison. En août, la bibliothèque sera fermée en raison de son transfert dans ses nouveaux locaux. Ouverture **mardi 1^{er} septembre, à 16h30**. **Tél. 04 74 24 45 43**

> CONSCRITS

• Classes 2010

La Seventie's vient d'être créée en vue d'organiser le banquet des classes en 0 et 5. L'association est ouverte à toute personne intéressée, née en 1970. Les adhérents sont conviés à un pique-nique le dimanche 5 juillet.

Tél. 06 64 75 85 30 (Pascaline Hermant) ou 04 74 24 37 86 (Patrick Vaugeois)

> ANIMATION

• Fête patronale

Rendez-vous **samedi 18** et **dimanche 19 juillet** pour un week-end de vogue et animations, organisé par le comité des fêtes. Au programme : concours de pétanque, repas bréchets et feu d'artifice le samedi ; concours de vélos fleuris, baby-foot humain et lutte de sumo, le dimanche.

• Cinéma en plein air

Mercredi 22 juillet à 21h30,

au parc du Pré joli, sera projeté le film « Kung fu panda », dans le cadre du festival Espace d'un été et de l'opération Passeurs d'images. Accès gratuit.

Tél. 04 74 23 27 44
www.mjcbb.free.fr

• Pucés des couturières

Dimanche 20 septembre, de 9h30 à 17h30, la salle des fêtes accueillera les 2^e Pucés des couturières, vaste farfouille consacrée aux loisirs créatifs textiles (couture, tricot, crochet...), organisée par l'association Tremplin avec ateliers gratuits d'initiation et présentation des travaux de l'atelier d'insertion. Entrée libre.

Tél. 04 74 45 11 28
www.tremplin01.com

> MARCHÉ

• Spécial rentrée

Rendez-vous **dimanche 27 septembre** pour le marché de rentrée, avec tartines de fromage fort et vin bourru offerts par la commune et buvette des Amis du marché.

• Recettes du Moyen Âge

Les recettes du menu servi lors de la soirée « Au temps des châteaux forts » le 28 mars sont disponibles sur le site de la commune (rubrique Actualités).

www.ville-saint-denis-les-bourg.fr

1, place de la Mairie
BP 195 - Saint-Denis-lès-Bourg
01005 Bourg-en-Bresse Cedex
Tél. 04 74 24 24 64
Fax 04 74 24 35 05
www.ville-saint-denis-les-bourg.fr
ville.stdenislesbourg@wanadoo.fr



Des sorties extérieures (ici, à Corveissiat à l'automne 2008) sont au programme.

> À la Chênevière Des activités et des idées

Mardi 19 mai, une cinquantaine de personnes, bénévoles, familles, élus, résidents, ont assisté à l'assemblée générale de l'association de gestion de la PUV (Petite unité de vie). Ouverte en mars 2008, la Chênevière compte 24 locataires, d'une moyenne d'âge de 87 ans (89 ans pour les 4 hommes, 85 ans pour les 20 femmes). Les visiteurs sont les bienvenus, y compris à l'heure du déjeuner. Un tarif préférentiel invité, sous forme de carnets de 5 tickets-repas, a été mis en place. Visite de Châtillon-sur-Chalaronne, goûter à Bouvent, apéro-chorale, balades en forêt,

gym douce, jeux... Les résidents sont conviés à des activités variées, organisées par une dynamique équipe de bénévoles.

Un livre d'or invitant à découvrir les « tranches de vie » des locataires est en préparation. De nouvelles idées, « sages ou folles » précise la directrice Sophie Vanderheyden, se profilent pour répondre à l'appel à projets lancé par la Fondation JM Bruneau : aménager un jardin où tous les résidents pourront cultiver légumes ou fleurs, organiser un voyage de deux jours à Annecy ou une sortie dans un restaurant gastronomique. ●

Rompre l'isolement des personnes

En partenariat avec l'association de gestion de la PUV, l'ADMR et le club Amitié Rencontre, le Centre communal d'action sociale propose aux personnes isolées de les accompagner pour partager cinq repas

avec les résidents, durant un trimestre (coût du repas : 5 €). ●

Transport pris en charge par le CCAS si nécessaire.
Tél. 04 74 24 24 64 ou 04 74 21 31 73



« Mes plus beaux souvenirs sont les spectacles musicaux de fin d'année particulièrement réussis et les projets tels que la fresque du Millénaire » souligne Louis Desmaris.

École du Village

• Directeur adjoint de l'école élémentaire dès 1995, directeur depuis 2003, Louis Desmaris a fait valoir ses droits à la retraite. Mais nul doute qu'il aura à cœur de suivre le projet de réaménagement des lieux engagé par la municipalité. « Le plus important dans ce métier, c'est la relation avec les élèves et aussi avec les partenaires, sans lesquels on ne peut pas faire du bon travail : les parents d'élèves, la commune, le

Sou des écoles, le centre de loisirs » souligne-t-il. À la rentrée, Florence Dodin lui succèdera à la direction de l'école.

• Le 19 juin, les écoliers du groupe scolaire (maternelle + élémentaire) se sont produits en concert, devant un public de parents.

• Le 20 juin, le Sou des écoles invitait à la fête des écoles, avec jeux et repas. ●

Du côté des associations

> En vacances avec Pyramide



Voile, piscine, VTT, escalade, équitation, parcours aventure sont au programme des « passeports » junior et ados.

• Le centre de loisirs Sataplu sera ouvert du 3 juillet au 10 septembre, pour tous les 4/14 ans. Au programme des semaines thématiques, adaptées à chaque tranche d'âge : Robinson Crusoe, Retour vers le futur, Objets volants, rallye caisse à bretelles... Avec leur « passeport » offrant un choix de découvertes sportives, les 10/14 ans peuvent composer eux-même leur semaine d'activités. Des mini-séjours sont également prévus. En juillet, deux veillées réuniront parents, enfants et animateurs, le 8 autour de jeux à vivre en famille, le 22 autour d'une kermesse.

Variable selon le quotient familial et les diverses aides complémentaires, le coût à la charge des familles pour une journée au centre de loisirs (avec repas, goûter et activités) varie de 1,54 € à 14,90 € par enfant.

• À la rentrée, Pyramide proposera deux nouveautés en accueil périscolaire : un accompagnement aux activités sportives le mardi après la classe et une aide aux devoirs pour les enfants de l'école élémentaire du Village. ●

Tél. 04 74 24 22 71 - http://sataplu.zeblog.com

> Un défibrillateur pour la commune

Affilié à la Fédération nationale des Aînés ruraux, le club Amitié Rencontre se mobilise pour financer l'achat d'un défibrillateur* qui, remis à la commune, sera installé dans un lieu public. À cet effet, il organise une vente de galettes cuites au feu de bois, au forum des associations, le 5 septembre, à la salle des fêtes. ●

Tél. 04 74 21 63 97

* Appareil permettant d'augmenter les chances de survie d'une personne en arrêt cardiaque.

> Bravo au tennis de table



Marie Keller, 9 ans, est championne de l'Aain en individuels poussins.

un beau palmarès : l'équipe jeunes est championne de l'Aain, ainsi que Marie Keller en individuels poussins. ●

> Du nouveau à l'ACS

À la rentrée, l'ACS proposera deux nouveautés : yoga pour ados et adultes le lundi, à 19h45, et danse classique pour les 8-12 ans, le mercredi à 16h45. Les inscriptions pour toutes les activités seront prises les 12 et 16 septembre. ●

http://acs-st-denis.fr/gd



■ Fin de saison au collège

• Le 26 mai, un concert a réuni, au côté des choristes et musiciens du collège, la chorale du collège du Revermont et l'orchestre du lycée Quinet, sur des airs de « cartoons on the rocks ».

• Mercredi 27 mai, le collège a accueilli 150 élèves de CM2 des écoles de Saint-Denis, Bourg-en-Bresse (Louis Parant et Les Lilas), Buellas et Vandains, pour une matinée de découverte de leur futur établissement.

• Jeudi 25 juin, l'avant-dernier après-midi de classe était festif. Au programme : rencontres sportives, présentation du travail des ateliers théâtre et vidéo, du groupe de gymnastique rythmique et de la section jeunes sapeurs-pompiers, première remise des diplômes PSC1 (prévention et secours civiques). ●

■ Vive l'Olympique !

Belle fin de saison pour l'équipe seniors de l'Olympique Saint-Denis qui termine en finale de la Coupe de l'Ain et monte en promotion d'excellence. Face à Viriat, le 6 juin, le match final s'est déroulé dans une excellente ambiance, sur le terrain et dans les tribunes.

Le même jour, les vétérans ont remporté pour la 10^e fois la finale de la coupe Morandas des groupements de l'Ain, contre Polliat. ●

> Semaine de l'Europe



Les 4 et 5 mai, les comités de jumelage Saint-Denis / Schutterwald et Saint-Denis / Redea, avec le soutien de la commune et de l'Office franco-allemand, ont organisé une exposition au collège. Objectif : sensibiliser les jeunes à l'Europe et aux échanges entre les peuples. Le 17 octobre, à 20 h, à l'église, la chorale de Schutterwald, Swinging Spirit, donnera un concert gospel. ●

Les rendez-vous

JUILLET

- **Judi 2** : club lecteurs.
- **Samedi 4** : concours de pétanque de la Société de chasse.
- **Mardi 14** : repas des anciens ; concours de pêche.
- **Samedi 18/dimanche 19** : fête patronale.
- **Lundi 20** : challenge de la Boule joyeuse.
- **Mercredi 22** : cinéma en plein air.

AOÛT

- **Dimanche 2** : vide-greniers et repas du comité de fleurissement.
- **Mardi 4** : don du sang.
- **Samedi 29** : concours de pétanque et fête de l'Olympique Saint-Denis.

SEPTEMBRE

- **Mardi 1^{er}** : ouverture du pôle socioculturel.
- **Judi 3** : challenge de la Boule joyeuse.
- **Samedi 5/dimanche 6** : forum des associations.
- **Dimanche 6** : portes ouvertes de Roc'Altitude, Saint-Denis Dojo, Cyclo rando ; safari silures des Amis de la Veyle.
- **Samedi 12** : inauguration des sentiers pédestres.
- **Dimanche 13** : spectacle de Blues en Bresse.
- **Mardi 15** : AG du club Amitié Rencontre.
- **Dimanche 20** : pucés des couturières.
- **Samedi 26** : challenge de la Boule joyeuse ; portes ouvertes à la bibliothèque.
- **Dimanche 27** : marché de rentrée.

OCTOBRE

- **Samedi 3** : inauguration du Pôle socioculturel.